



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 16 avril 2005
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M^{me} de La Chapelle
M. Duval
M. Desjeux
M. Mésognon
M^{me} Pierrard

Présidente
Vice-président
Secrétaire Général
Secrétaire Général Adjoint
Trésorière

et

M^{mes} de Confevron, de Crozes, Demsar, Desmangeot, Julie, Simon, Védrine,
MM. du Chalard, Gautier, Spitzer, Turpault.

Étaient excusés :

M. Chomette, Huwaert.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

I - La vie du Cercle

- Mme de La Chapelle nous annonce un Colloque International de Pathographie qui se tiendra à Loches du 22 au 24 avril 2005.
- Au sujet de la procédure concernant le cœur inhumé à St Denis, un Mémoire en réponse au Tribunal Administratif est en préparation avec un argumentaire supplémentaire.
- À Ste Marguerite, les travaux semblent arrêtés.
- Livres récemment parus :
 - Aimée de Coigny par *M. de L.*
 - Louis XVII par *J. C. Petitfils*
 - Illégitimité de la République par *F. Dutilion*
 - Mme de Rambaux, biographie par *son petit fils*
- Philippe Delorme et la Tunique d'Argenteuil :
Après avoir clos son chapitre Louis XVII, le journaliste Philippe Delorme s'attaque à la Tunique d'Argenteuil, citée dès 590 ap. J.C. Il envisage de procéder aux mêmes examens que ceux du Saint Suaire de Turin.
- Lecture de la lettre d'Alain Decaux, suite au décès du Président Jacques Hamman.

II - Un après-midi animé à l'église Sainte Marguerite

par Laure de La Chapelle

Certains membres du Cercle ont pu se rendre le dimanche 13 mars à 15 heures, à l'après-midi « portes ouvertes » organisée dans l'église Ste Marguerite.

L'église ouvrait à 14 heures ; Madame Védrine et moi, arrivées vers 14h30, trouvons portes closes et bien barricadées. Un moment d'émotion, et nous allons sonner à une minuscule porte donnant apparemment sur le presbytère. Miracle : la porte s'ouvre, livrant passage à une dame en poncho écossais complètement affolée, n'ayant

pas les bonnes clés de l'église, et ne sachant sur quel bouton appuyer pour allumer lustres et candélabres. Après quelques recherches, la situation se décante, et nous déverrouillons de l'intérieur les portes de l'église, devant lesquelles attendaient plusieurs quidams quelque peu inquiets. Une dame en noir, assurant qu'elle n'y connaissait rien, nous lut sans micro quelques généralités sur l'histoire de l'église. Enfin, nous pûmes pénétrer dans la « chapelle des âmes du Purgatoire », ornée d'un superbe décor de fresques en trompe l'œil et grisaille par Brunetti. Las ! Le coin de la chapelle, du côté gauche, est complètement détérioré par des infiltrations d'humidité.

Première surprise : les travaux d'assainissement dont parle la ville de Paris sont certes nécessaires, mais ce sont des travaux de couverture qui sont à prévoir : nul besoin d'effectuer des drainages dans le sol ! Nous faisons allusion aux fouilles du cimetière et la dame en poncho nous dit : « Chut ! il ne faut pas en parler. » ... Et pourtant, nous savons que tous les jours des archéologues viennent remuer la terre et que tout cela doit durer plusieurs mois. Les issues du cimetière sont verrouillées « à clous et à vis » comme dirait M. de Beauchesne, ce qui n'empêche pas les vaillants membres du Cercle de monter sur des bancs pour essayer de regarder à travers un vitrail. M. de Jenlis, lui, bénéficie d'une porte ouverte subrepticement sur le côté pour constater que l'on fouille à tout va.

Premier résultat : grâce à un conférencier présent, nous nous faisons confirmer que Bertrancourt avait déposé le cercueil de plomb, non au droit de la chapelle des âmes, mais à gauche du pilastre de l'ancien portail du transept Nord, dit chapelle Ste Marguerite, et actuellement chapelle St Joseph. Les doubles portes de ce portail n'existent plus - du moins vues de l'intérieur - et sont dissimulées - ou remplacées - par un autel.

Dès que le conférencier et professeur d'histoire, termine son exposé sur les tableaux de l'église, nous l'attaquons sur les fouilles du cimetière. Et là, ô surprise, nous avons le même discours que celui tenu par la Mairie de Paris :

- L'occupant de la tombe historique était un adulte de 18 ans (sic) Donc, pas de substitué crédible, et inutile de faire une analyse ADN !
- Les fouilles sont destinées à dresser l'état sanitaire et épidémiologique de la population parisienne sous l'ancien régime. Ne serait-ce pas plutôt à une belle épidémie de guillotines que nous aurions affaire ?
- Toutefois, on cherche partout dans le cimetière les restes du Dauphin, « selon un protocole méthodologique bien défini ». Les archéologues seraient-ils tombés sur la tête pour ne pas commencer par analyser la tombe de l'Enfant du Temple ?

Mais rassurez-vous, ils l'ont fait ; c'est ce que j'ai insinué, mais à cette objection, l'on n'a rien répondu. Et rien répondu non plus à l'analyse des ossements d'un squelette dont le crâne était celui d'un enfant de 12 ans. Le conférencier avait l'air ennuyé que l'on conteste le briefing imposé par la Mairie de Paris, mais il n'a rien trouvé à dire. Le cas n'était pas prévu !

Il est facile à présent d'analyser la situation :

L'attribution du cœur de Saint Denis étant vigoureusement mise en doute, et la commission du vieux Paris ne voulant pas se trouver en porte à faux avec la position très en pointe qu'elle avait prise en faveur de l'identification d'un cœur dit « de Louis XVII », il s'agit pour ses sbires de retrouver le corps du Dauphin que l'on affirme maintenant se trouver à Ste Marguerite. On comprend bien le raisonnement de la commission : si on avait la chance de retrouver les restes du fils de Louis XVI à l'endroit officiel où ils ont été inhumés, cela authentifierait le cœur analysé en l'an 2000 !

Voilà qui est nouveau, mais plutôt dangereux pour les partisans de la mort au Temple en juin 1795, car il ne s'agit pas non plus de se trouver dans le cas de reconnaître une substitution, en admettant l'authenticité historique de la tombe de l'enfant du Temple. Pour éviter ce risque, on prétend n'y avoir pas touché, et surtout, n'avoir fait aucune analyse ADN des restes qui y sont contenus, alors qu'on analyse tout le reste du cimetière !

Pour qui nous prend-on, et à qui fera-t-on croire ces nouveaux contes bleus, que les Parisiens - et les autres - auront décidément bien du mal à avaler.

III - La Citoyenne MOMORO, Marie Françoise Joséphine FOURNIER

(1766-1808), Agent du Comité de Salut Public ?

par Didier Duval

Françoise Marie Joséphine FOURNIER naquit en 1766 à Auxerre. Son père est l'imprimeur-éditeur du célèbre Petit Almanach d'Auxerre. Celui-ci rencontra Antoine-François MOMORO et qui fut peut-être son apprenti. Il n'en est pas moins certain qu'Antoine MOMORO fut en relation suivie avec la famille FOURNIER.

Antoine MOMORO est né à Besançon en 1756 d'une famille d'origine espagnole. Il part avec Françoise en 1787. Ce franc comtois d'une quarantaine d'année, maître imprimeur, s'installe rue de la Harpe à Paris. Cet homme laid, et brutal s'est fait connaître dès le début de la révolution en accueillant dans son imprimerie tous les fabricants de libelles et pamphlets diffamatoires. Avant la révolution, il a fait faillite et est criblé de dettes. Après 1790, la Commune lui décerne le titre de premier imprimeur de la liberté, et il devient l'ami de DANTON, MARAT, LEGENDRE, et surtout HEBERT et CHAUMETTE. Nous lui devons la devise que nous voyons encore sur le frontispice de nos mairies : Liberté, Égalité, Fraternité.

Le 10 août 1792, Antoine MOMORO ne réussit pas à se faire élire député de la Convention, mais il est nommé membre du Directoire du Département de Paris et placé à la tête du bureau des émigrés. Il devient ainsi le grand responsable des certificats de résidence des émigrés. Rapidement, celui-ci utilise sa position pour accorder à certains d'entre eux leur radiation sur les listes contre une confortable liasse d'assignats. Il fait payer très cher sa signature et en peu de temps, amasse une fortune de 80.000 livres alors qu'il était endetté auparavant. La femme du citoyen MOMORO, Marie-Françoise FOURNIER, soi-disant ex-marquise, était selon certains, assez laide avec une vois de poissarde et des dents affreuses (Mémoires sur les prisons - 1823). Elle rabattait les émigrés vers son mari afin qu'il les fasse payer. Le couple affichait alors un luxe scandaleux pour une époque révolutionnaire qui prônait l'égalité de tous. Les MOMORO adversaires déclarés de la royauté comptaient parmi les plus exaltés du club des

Jacobins. Antoine devient en juin 1791 un des rédacteurs du "*Père Duchesne*" fameux journal d'HÉBERT.

Les turpitudes de Françoise MOMORO ne l'empêchent pas d'épouser Antoine pendant la révolution. Puis, d'après le journal "*Les Révolutions de Paris*" elle est choisie pour incarner la déesse RAISON lors de l'extravagante fête du 10 novembre 1793, avec un défilé de Notre Dame jusqu'aux Tuileries. LAMARTINE dans l'*Histoire des Girondins*, écrit :

- « *Un des plus chaleureux apôtres du culte de la Raison, Antoine MOMORO conduisit lui-même le cortège de sa jeune et belle épouse à St Sulpice. Cette femme, chargée de représenter la nouvelle déesse et dont la pudeur et la piété égalaient la beauté ravissante, pleurait et s'évanouissait de honte sur l'autel.* »

Dans la *Galerie Historique des Contemporains*, PRUDHOMME écrivait en 1827

- « *Il (Antoine MOMORO) entretenait une femme assez fraîche qu'il traitait durement. Il en faisait alors sa servante, depuis il en fit une déesse de la Raison et de sa cuisine, il la fit passer sur l'autel de St André des Arts où dans les dégoûtantes farces de ce temps là, elle partagea avec Melle AUBRY de l'opéra, l'honneur de représenter la liberté.* »

LENOTRE, quant à lui, nous dit :

- « *La citoyenne MOMORO était assez vulgaire suivant les uns et remarquablement jolie selon d'autres, mais elle ne savait pas le rôle ou se contentait de jouer dans la cathédrale un ballet du répertoire de l'opéra. Du reste MOMORO, à qui on attribue le compte rendu de cette fête, n'aurait pas manqué d'indiquer le nom de son épouse.* »

La citoyenne MOMORO avait une vie amoureuse des plus agitées. Car le frère du marquis de PUISAYE qui habitait au 13 rue du Théâtre Français (section MARAT) était son amant en titre, mais l'amant de cœur de Marie-Françoise était l'ex-marquis de FENOYL ; cette information nous est donnée par une brochure publiée en 1790 : « *Nouvelles assemblées des notables cocus du royaume* » - (Paris an I - Imprimerie Sylphe)

Au moment de la purge des Hébertistes, le 14 mars 1794, Marie-Françoise MOMORO est arrêtée sur ordre du Comité de Sûreté Générale et écrouée à la prison de Port Libre (ex-Port Royal). Elle passe en jugement le 26 mai 1794 et est immédiatement libérée. Au moment du procès des Hébertistes, dont Antoine MOMORO faisait partie, DUMAS, l'homme de ROBESPIERRE, présidera le tribunal révolutionnaire et dirigera à son gré le procès. Plus tard FOUQUIER TINVILLE, lors de son procès, répondra au Président du Tribunal qui lui demandait pourquoi il avait acquitté la citoyenne MOMORO en mai 1794 :

« *La citoyenne MOMORO, grâce à ses relations au Temple, elle renseignait les royalistes sur le fils CAPET* », répondit FOUQUIER-TINVILLE.

C'était donc une raison péremptoire selon celui-ci de l'acquitter. Il avait reçu des ordres du Comité de Salut Public. Marie-Françoise MOMORO, arrêtée sur ordre du Comité de Sûreté Générale, sera libérée sur ordre du Comité de Salut Public. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Comité de Salut Public ne désirait pas ouvrir un débat à ce sujet.

Les relations d'Antoine MOMORO, sa femme et le couple SIMON existaient depuis longtemps, car tous appartenaient à la Section MARAT. SIMON, le cordonnier précepteur du Dauphin, n'était certainement pas l'individu aussi stupide que l'on a bien voulu nous le faire croire. C'était un opportuniste qui rapidement s'était rendu compte où le vent tournait.

En décembre 1793, LUBIN, Robespierriiste convaincu, préside le Conseil Général de la Commune et se méfie de SIMON à telle enseigne qu'il l'empêche d'aller à la fête de la prise de Toulon fin décembre. SIMON, avec la loi du cumul, est obligé de renoncer à un poste lucratif. Quelque temps après on lui donne une sinécure : le poste d'Inspecteur des Charrois.

Grâce à l'affaire de la citoyenne MOMORO, nous apprenons que SIMON est habilité à donner de fausses informations sur les événements qui se passent dans l'enceinte de la prison du Temple. Françoise MOMORO recevait des informations tronquées grâce à SIMON son collègue de la section Marat. Nous dirions maintenant qu'elle intoxiquait à son insu les espions royalistes et anglais.

On est amené à se poser la question suivante :

Qu'a fait SIMON pour être nommé à un poste aussi important, qu'inspecteur des charrois et pour donner des fausses informations via la citoyenne MOMORO aux royalistes ? L'espion royaliste intoxiqué par SIMON écrit au chef de l'espionnage royaliste le comte d'ANTRAIGUES : « *SIMON est des nôtres* ».

Ce commentaire est le résultat du travail de Françoise MOMORO auprès des gens comme PUISSAYE.

Le 9 thermidor, Augustin ROBESPIERRE et LEBAS avaient fait élire un Comité d'exécution de 9 membres auxquels on avait adjoint douze personnes chargées de faire un sous comité sous la présidence de SIMON !

Nous avons la preuve que celui-ci avait la confiance de ROBESPIERRE et avait un poste dans la nébuleuse Robespierriiste beaucoup plus important qu'on ne se l'imagine. Celui-ci devait avoir rendu des services très importants pour que le gouvernement s'attache sa présence au moment du 9 thermidor.

L'imprimeur, son mari, sera guillotiné avec HEBERT, RONSIN et VINCENT le 24 mars 1794.

On ne sait ce que devint la citoyenne MOMORO jusqu' au 7 novembre 1796, jour où elle épousa Jacques Marie BOTOT DUMESNIL, général de gendarmerie qui fera carrière pendant l'Empire. C'est lui, qui avec ses cavaliers, investit les Tuileries le 18 brumaire.

Elle divorça en 1802, mais auparavant elle eut une fille, Stéphanie Joséphine Adèle DUMESNIL.

En 1805, elle se marie à nouveau avec Jean Jacques Clotilde LELOUCHE, inspecteur de l'Hôtel Impérial des Invalides. Le couple habite 1 rue d' Assas. Le 25 mai, elle met au monde une fille Joséphine Clotilde Sophie LELOUCHE qui épousera à Épernay le 4 février 1830, Henri PORTELET peintre d'histoire.

Marie-Françoise-Joséphine FOURNIER, ex-épouse MOMORO, ex-épouse BOTOT DUMESNIL, femme LELOUCHE, meurt à Paris, 2 rue Magloire, le 20 décembre 1808.

Elle avait 42 ans.

IV - Le Cimetière Ste Marguerite

par Michelle Védrine.

Comme tout ce qui concerne Louis XVII, l'affaire du cimetière Ste Marguerite est compliquée, rocambolesque, sujette à divers rebondissements.

Le 22 prairial an III, on requiert Voisin, conducteur de convois (l'ordonnateur des Pompes Funèbres de l'époque) pour l'enterrement du petit Capet, mort l'avant-veille. Voisin demande à Bureau, concierge du cimetière Ste Marguerite, une bière « pour une jeune fille ». Le Prisonnier est enterré « à la brune » au crépuscule, dans une fosse commune du cimetière Ste Marguerite ; on mit une garde à la porte du cimetière, la nuit suivante.

Vingt ans après, le Roi revient et dans une grande envolée lyrique à la Chambre des Pairs, Chateaubriand demande une sépulture royale pour Louis XVII. Le comte Anglès, Préfet de Police, chargera deux policiers, Petit et Simon, de retrouver les restes du Dauphin. Ils menèrent leur enquête rondement, en cinq jours ; et le 15 mars 1816, établissent un rapport des témoins interrogés. On convoque Dusser, l'ex-commissaire de police du Temple, qui avait accompagné le convoi avec Arnoud et Godet. Dusser est âgé, paralysé ; bien entendu il est devenu royaliste « mais il lui est impossible après un si long temps de savoir où était la fosse ». Voisin a 75 ans, lui aussi est devenu bon royaliste ; il avait porté le cercueil « marqué par lui d'un D au charbon » vers une fosse particulière qu'il avait creusé le matin. Bureau qui est concierge à Ste Marguerite depuis 1788, contredit formellement Voisin :

« Même si tu avais voulu ouvrir une fosse particulière, tu n'aurais pas pu, il était défendu d'en ouvrir ».

Enfin, guidés par Bureau, les deux policiers vont voir le Curé, l'abbé Dubois - « qui avait des renseignements » ; le curé est peu expansif, mais il indique une autre piste, celle du fossoyeur Bertrancourt, dit Valentin, qui selon toute vraisemblance, a enterré le 22 prairial an III le cercueil venu du Temple. Bertrancourt est mort, mais sa femme vit toujours ; elle déclare aux policiers que son mari lui « avait souvent parlé de l'inhumation du jeune monarque et que le corps avait été mis dans la fosse commune, il n'avait pu se résoudre à l'y laisser et que vers 3 heures du matin, il avait fait une fosse séparée, près de la porte de la Communion, le long du mur de l'église, perpendiculairement au-dit mur » ; son mari ne lui avait pas montré l'endroit, mais il l'a fait voir à un de ces amis, Pierre Decouflet, bedeau à la paroisse des Quinze-Vingt. Decouflet, interrogé par les deux policiers, confirme le témoignage de la veuve Bertrancourt. Enfin une déclaration précise qui peut mener au cercueil de Louis XVII. On peut considérer qu'il a été enterré le long du mur de l'église, sous le pilier de la porte de la Communion (inhumation peu commune). On retrouvera, outre le cercueil, « la croix d'à peu près deux pouces » faite par Bertrancourt pour l'identification. Il n'y a plus qu'à creuser. Tout était prêt pour l'exhumation qui devait voir lieu le 12 juin 1816. Mais voici le récit du vicaire de Ste Marguerite, l'abbé Raynaud :

« ... Nous étions tous, à l'heure dite, avec aubes, surplis, étoles et croix en tête, attendant le Ministre de la Police qui devait présider l'enquête ; il n'arrive point. Au bout de quelques heures d'attente, nous reçûmes une dépêche de M. Anglès, annonçant qu'il y avait lieu de différer l'opération ». Il fallut attendre 30 ans, 1846, pour que le nouveau curé, l'abbé Haumet, parvienne à exhumer le cercueil et fasse expertiser le squelette par le D^r Milcent, Président de la Conférence de S^t Vincent de Paul.

Après différentes expertises, le médecin assisté des D^{rs} Davasse, Tessier et Récamier, confirme que la dépouille était vraisemblablement celle de l'Enfant du Temple ; sexe masculin, os cariés, crâne scié au milieu des orbites avant l'inhumation, cheveux blond-roux, tout correspond à la description d'Armand de la Meuse qui visita le prisonnier en décembre 94. Le squelette serait donc celui de Louis XVII ; oui, mais avec une réserve majeure, l'enfant a plus de dix ans, paraît avoir une quinzaine d'années. C'est l'enfant mort au Temple, mais il ne peut être le fils de Louis XVI, qui avait 10 ans 2 mois. L'affaire continue ...

V - 1793- 1794 en Suisse : deux agents de renseignements royalistes démasqués

par Laure de La Chapelle.

Démasqués, me direz-vous ? Mais il y a longtemps que le réseau d'Antraigues était connu comme le réseau de renseignements personnel du comte de Provence ! Cependant, nous avons vu à la réunion du 12 mars dernier :

- que la présence de d'Antraigues lui-même à la Chaux de Fonds, en Suisse du Nord, précisément en juin 1794 était restée inconnue jusque là. Et que son départ de Venise avait provoqué un changement dans l'envoi de ses bulletins qui ont dû être expédiés à Vienne par Bâle.
- Et surtout, qu'à la même époque, et au même endroit, nous retrouvons le beau-père du docteur Pierre Pelletan, fils aîné de celui qui fit l'autopsie de l'enfant du Temple. Que faisait donc en Suisse Antoine Barthès de Marmorières ?

Il faut d'abord présenter ce mystérieux personnage :

Le 6 avril 1776, à Versailles, le jour du baptême de sa fille Sophie, future femme de Pierre Pelletan, Antoine Barthès, seigneur de Marmorières est dit Premier Maréchal des logis des Gardes Suisses, Gouverneur honoraire des pages de Madame, **Secrétaire particulier de Monseigneur, comte d'Artois**, poste de confiance, comme bien l'on pense. En 1787, Antoine Barthès est capitaine dans le même régiment (État militaire de 1787), où il finira Lieutenant-colonel. Il recevra son congé des mains du Maréchal duc de Broglie le 13 octobre 1792, lors de la démobilisation générale des troupes suisses. Barthès était né à Narbonne et son nom, typiquement méridional, tranche parmi les Reding, Bachmann, d'Erlach, Maillardoz, de Roll, Diesbach, et autres officiers de la noblesse d'Helvétie. Ne nous étonnons pas : le comte d'Artois, son protecteur, était Colonel Général des Suisses et Grisons. D'ailleurs, nous le retrouvons déjà en Suisse en 1766 comme secrétaire de l'ambassade de France. Et on sait le rôle important de ces fonctionnaires dans les services de renseignements ! Plus curieux encore, il devient vers 1790 sujet de la principauté suisse du Prince abbé de Saint Gall. Sa fille Sophie « Mademoiselle de

Barthès, avait suivi la comtesse d'Artois en exil. » (Lettre manuscrite de R Malançon, 1950).

Et en 1793, le comte d'Antraigues le fait recommander au comte de Provence par l'intermédiaire de son correspondant Las Casas. **Il y a donc collusion certaine entre Barthès et d'Antraigues.**

Nous retrouvons naturellement Barthès dans un endroit tout particulièrement intéressant quant à une venue éventuelle évasion de Louis XVII : la vallée de l' Erguel. En 1794, il écrit en effet un « Mémoire sur le bailliage d' Erguel », qu'il enverra à notre ambassadeur Barthélémy, qui l'en remercie le 22 décembre 1794. Il croisera en Erguel d'Antraigues, lequel, on s'en souvient, y accourt en juin de la même année.

Comment sommes-nous renseignés sur les allés et venues secrètes de Barthès de Marmorières ? Tout simplement parce que le Directoire fit envahir la Suisse en 1797 : la commission militaire française établie en Erguel perquisitionna près de Bienne la résidence de Samuel Imer, grand bailli d'Erguel et conseiller de Régence. On y découvrit les papiers et la correspondance de Barthès - dont deux lettres du comte d'Artois - que l'on envoya au Directoire pour compromettre l'ambassadeur Barthélémy.(A F III, 48)

A ces papiers était joint son testament, établi le 22 avril 1797 (Barthès ne mourra qu'en 1811). Au testament était joint un médaillon de Louis XVI et - détail remarquable-, une pierre gravée à l'effigie de Louis XVII ! (Musée des Archives A E V 298)

VI - Les frères de Louis XVI ont-ils su où se trouvait leur neveu Louis XVII ?

par Laure de La Chapelle.

A ce stade de notre enquête sur Barthès de Marmorières et d'Antraigues, la question se pose en effet. S'il y a eu jonction dans la vallée de l' Erguel entre le réseau du comte de Provence et celui du comte d'Artois, et si les deux agents de renseignements cherchaient ensemble ou séparément le petit Capet, on peut se demander s'ils ont réussi à le découvrir.

D'Antraigues vient une première fois à la Chaux de Fonds en 1794, mais rapidement ; il retourne à Venise après le 9 thermidor, apparemment sans avoir rien trouvé, puisqu'à l'automne 94, il parle encore de libérer le Dauphin du Temple.

Il revient beaucoup plus longuement après la mort officielle en juin 1795 et restera en Suisse du Nord jusqu'en octobre 1795. Barthès, lui, avait passé toute l'année 1794 en Erguel. Il paraît assez probable qu'à la suite de ces efforts conjugués, les deux hommes aient pu situer l'enfant. Mais on sait d'autre part par le témoignage de ses descendants que Barthès se brouilla avec le comte d'Artois, ce que souligne l'absence de portrait de ce prince dans ses papiers personnels confisqués en 1797.

Refusa-t-il d'aller plus loin ? Arrêta-t-il son enquête ou sa collaboration avec d'Antraigues ? Il est impossible de le dire, ni même de le suivre les dix dernières années de sa vie où il disparaît sans qu'on puisse retrouver sa trace, ni savoir où il est mort.

Par contre, sa famille continua à collaborer avec d'Antraigues, puisque son autre fille Pauline de Barthès, épousa en 1799 Michel Ambroise de Gimel. Celui-ci, capitaine des hussards de Contades en 1793 à l'armée de Condé, fut appelé la même année à Venise par d'Antraigues « pour être employé dans la diplomatie pour les intérêts des Princes », savoureuse expression pour désigner une mission d'agent de renseignements, et fut, comme son futur beau-père Barthès, présenté par d'Antraigues au comte de Provence à Vérone.

En 1813, Pierre Pelletan épousait Sophie de Barthès, devenait beau-frère de Gimel et entraît par là même dans une famille ultra royaliste. Il fut donc très bien accueilli par les Bourbons à la Restauration : on comprend son empressement à retrouver en 1830 un cœur supposé « de Louis XVII » à l'archevêché de Paris, et à le proposer à la famille royale comme preuve du décès du fils de Louis XVI. C'était l'occasion rêvée d'effacer le souvenir de la brouille entre feu son beau-père Barthès de Marmorières et le comte d'Artois.

Encore un sujet d'étonnement : les négociations traînant en longueur, Pierre Pelletan mourut avant d'avoir pu remettre le viscère prélevé par son père, et n'eut donc pas plus de succès que lui. Il fallut attendre 1871 pour que la relique rejoigne Frohsdorf, mais toujours dans la plus stricte intimité ...

On peut conclure qu'il y a de fortes probabilités pour que les frères de Louis XVI aient été mis au courant de la survie de leur neveu, qu'il aient sans doute, grâce à d'Antraigues et à Barthès, situé sa présence en Suisse du Nord. Mais il est probable qu'ils perdirent sa trace - du moins provisoirement - lorsqu'il dut fuir la Suisse à l'arrivée des troupes françaises.

VII - Questions Diverses

La séance est levée à 17h00

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux